

Politique Santé, Sécurité Développement Durable

Nous affirmons qu'en tous lieux et en tout temps, la santé, la sécurité et l'environnement sont des valeurs fondamentales de toutes les activités de SINIAT.

Nous intégrons la santé, la sécurité, l'environnement dans nos systèmes de management qui sont basés sur l'amélioration continue. Nous définissons et revoyons les objectifs dans les Comités de Pilotage existants aux différents niveaux.

L'encadrement est responsable du déploiement effectif de cette politique dans le périmètre de responsabilité dont il a la charge, ce qui comprend le partage des informations et la mise à disposition des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Cette politique s'applique à toutes les personnes présentes sur nos sites, salariés, sous-traitants, transporteurs et visiteurs. Elle a pour objet de construire un environnement toujours plus sûr et toujours plus sain pour tous.

Nous nous engageons notamment à :

- Viser l'objectif zéro accident,
- Identifier les risques, les évaluer et réduire leur impact sur la santé, la sécurité et l'environnement,
- Développer le management des risques psychosociaux et mettre en oeuvre les conditions de qualité de vie au travail optimum,
- Protéger l'environnement en limitant au maximum les déchets, la consommation de ressources, en recherchant la performance énergétique dans tous les domaines et en diminuant les émissions de CO2,
- Nous conformer aux exigences légales et règles internes afin d'assurer la santé et sécurité de toute personne intervenant sur nos sites, d'assurer celles de nos clients lors de l'utilisation de nos produits et systèmes, d'assurer le respect de l'environnement et la pérennité de nos activités,
- Elaborer et produire des matériaux et systèmes qui contribuent à créer des constructions durables,
- Respecter les meilleures pratiques concernant la conduite des affaires et notamment le respect des droits de l'homme, la lutte contre tous types de discriminations, la conduite éthique des affaires et le respect des lois de la concurrence.

Nous attendons de chaque salarié qu'il contribue à la mise en place de cette politique par son engagement actif, un comportement responsable dans le respect des règles et des procédures régies par notre système du management.

Jean-Michel Desmoutier,
Président Directeur Général

Le Comité de Direction


